

28 septembre 2009

MRC Les Appalaches

6211-24-046

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PARC ÉOLIEN DES MOULINS  
À THETFORD MINES, KINNEAR'S HILLS ET SAINT-JEAN-DE-BRÉBEUF

Mémoire d'une résidente du village de Kinnear's Mills:

J'ai beaucoup d'inquiétudes face à ce projet  
qu'évidemment je ne désire pas.

1<sup>re</sup> inquiétude:

Les répercussions possibles sur la santé des citoyens.  
Cette possibilité sera bientôt prouvée par des recherches  
faites par une université de l'Ontario, avant et après  
l'installation d'éoliennes, chez les résidents de Wolf Island  
(si le nom est exact?). Ils s'attendaient à trouver les  
problèmes suivants: céphalées, nausées, étourdissements,  
pertes de sommeil et acouphènes. Cette annonce a été  
faite le 15 juillet dernier (2009) à la Radio Culturelle de  
Radio Canada.

Il faut noter qu'ici, il y avait des éoliennes  
des deux côtés du village; ce qui pourrait augmenter  
les risques sur ce plan.

2<sup>e</sup> inquiétude:

De vastes étendues seront déboisées pour l'im-  
plantation des éoliennes et leurs chemins d'accès  
(référence: rapport 301 P.69), privant ainsi notre planète  
et surtout, notre région d'un grand nombre d'arbres  
qui filtrent les polluants, nous protègent des gaz à  
effet de serre et nous fournissent l'oxygène.

À la place de ceux-ci, d'immenses blocs de béton  
de 17 m. X 17 m. de surface (réf: rapport 301 P.68) et d'une  
profondeur de 6 à 8 m. (info. donnée par le promoteur le  
20 février 2007) seront enfoncés dans le sol pour fixer  
ces éoliennes.

Si vous calculez le nombre d'éoliennes déjà

28 septembre 2009

Projet d'aménagement du Parc éolien Des Haucens (suite)

installées au Qc et le nombre de celles projetées, ça fait une grande superficie de béton qui demeurera dans le sol en permanence, donc inapte à la végétation, même après démantèlement des éoliennes.

Ces blocs de béton et les surfaces qu'ils laisseront désertiques seraient l'héritage que nous laisserions aux générations futures.

Je ne peux pas croire que nous en soyons rendus à juger qu'il est bien de détruire nos sols et notre environnement, pour vendre de l'électricité aux U.S.A., puisque nous n'en avons pas besoin au Qc ayant des surplus. De plus, s'ils réussissent à la vendre ce sera à perte puisqu'il a été confirmé dans les audiences du BAPE du 10 sept. 2009 qu'Hydro achètera cette électricité plus cher qu'il la revendra.

On a construit des barrages sur toutes nos belles grandes rivières; maintenant on détruit nos forêts pour des éoliennes alors que l'énergie solaire, la géothermie et la nanotechnologie sont à nos portes (info. à l'Université de Sherbrooke). Qu'est-ce qu'il restera bientôt de notre patrimoine environnemental collectif! On ne détruit pas sans cesse l'environnement sans en subir des conséquences néfastes localement et pour l'humanité.

3<sup>e</sup> inquiétude

On a vendu ce projet aux propriétaires Terriens en leur offrant un montant de base pour chaque éolienne plus un % selon la production d'énergie. Savent-ils qu'elles produiront seulement entre 30 et 40% de leur capacité? Confirmation faite par le promoteur de 3 CI le 10 septembre 2009 lors des audiences.

28 septembre 2009

Projet d'aménagement du parc éolien Des Moulins (suite)

auront-ils plus conscience que leurs terrains ne valent pas grand-chose et auront sûrement une faible valeur de revente, si une revente est possible, avec ces blocs de béton enfoncés dans le sol?

4<sup>e</sup> inquiétude:

Elle va à la municipalité qui n'a aucun plan en cas d'urgence, d'incendie ou autres. On n'accepte pas une telle industrie (ce parc d'éoliennes) sans en envisager d'abord les exigences auxquelles devraient faire face cette même municipalité. Les éoliennes sont très hautes et si la foudre frappe et qu'une pale se détache, ça pourrait être assez "foudroyant" pour la forêt environnante.

5<sup>e</sup> inquiétude:

Aucun système de dégivrage des pales. Comme ces éoliennes sont plus hautes que les autres installées au Qc., je suppose que le givre sera aussi plus fréquent et plus important. Selon un entretien avec un chercheur, je crois, de l'Université de Kemauski le 29 sept. 2009 à 12h40 environ à Radio-Canada culturelle, il y avait là un problème qui ferait que des éoliennes pourraient rester inactives pour plusieurs jours. Je suppose que les redevances au 70 seraient aussi inactives et pour les propriétaires terriens et pour la municipalité.

J'ai bien d'autres inquiétudes, mais je me limite à celles-ci; les mémoires d'autres personnes seront probablement les exprimer.

Conclusion:

Avec toutes les informations que nous avons reçues

28 septembre 2009

Projet d'aménagement du parc éolien Des Hauteurs (suite)

et que nous avez reçues, comment peut-on encore croire qu'il est justifié de saccager ainsi nos forêts, d'exposer nos sœurs, de détruire ces milieux de vie que nous avons choisis, tout cela pour des dollars qui, selon moi, ne seront que partiellement au rendez-vous.

S'aimer la vie, mais une vie saine et cela ne s'achète pas avec des dollars. Ça se vit dans un environnement sain. C'est ce que nous perdrons avec cette industrie éolienne. Je suis triste pour les jeunes familles qui avaient choisi d'élever leurs enfants à Kinnear's Mills pour son environnement sain et qui devraient peut-être partir.

De grâce, qu'Hydro et ses promoteurs choisissent des terrains désertiques, loin de toute habitation pour l'installation de ces monstres éoliens!

Monique Laplante